

Prime de 500 €

Le budget affecté à la prime allouée aux collègues acceptant de faire 3 heures supplémentaires ou plus s'est élevé à 789 000 € pour l'année scolaire 2009-2010 dans notre académie. Ce sont donc 1578 enseignants qui ont accepté un alourdissement de leur service. Décision guidée par des choix individuels, motivée par des situations particulières mais qui pèsent lourdement sur tous. En effet, partant du principe qu'une seule heure peut être imposée, ce sont 3156 heures qu'il faudrait transformer en postes soit 175 ETP (équivalent temps plein).